

Population – Méthodologie

1. PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES.....	2
1.1 PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RÉGIONALES	2
1.2 PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES COMMUNALES	2

1. PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

1.1 Projections démographiques régionales

La méthodologie relative aux tableaux 1.6.1, soit aux projections démographiques régionales du Bureau fédéral du Plan et de Statbel (Direction générale statistique - Statistics Belgium), se trouve sur le site du BfP :

[https://www.plan.be/uploaded/documents/202101190605260.Perspectives flash DP20 1232 6 F.pdf](https://www.plan.be/uploaded/documents/202101190605260.Perspectives_flash_DP20_1232_6_F.pdf)

1.2 Projections démographiques communales

Pour la troisième fois (après les éditions des 2010 et 2016), l'IBSA a produit fin 2020 des projections démographiques au niveau de chacune des 19 communes bruxelloises (tableaux 1.6.2). L'exercice se base sur les projections démographiques régionales produites par Bureau fédéral du Plan et de Statbel (tableaux 1.6.1).

Les observations utilisées au niveau communal s'étendent du 1^{er} janvier 1989 au 1^{er} janvier 2020. La méthodologie complète relative aux projections démographiques communales de l'IBSA se trouve dans le sixième Cahier de l'IBSA : [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/cahiers de l ibsa n 6 octobre 2016.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/cahiers_de_l_ibs_a_n_6_octobre_2016.pdf)

Les tableaux 1.6.2.1 à 1.6.2.3 présentent les effectifs de population projetés pour chaque commune et pour chaque année, de 2021 à 2030, et ce pour la population totale, pour les hommes et pour les femmes.

Les tableaux 1.6.2.4 à 1.6.2.6 présentent les effectifs de population projetés pour chaque commune et classe d'âge quinquennale, pour les années 2025 et 2030, et ce pour la population totale, pour les hommes et pour les femmes.

Les tableaux 1.6.2.7 à 1.6.2.9 présentent les effectifs de population projetés pour chaque commune et phase du cycle de vie, pour les années 2025 et 2030, et ce pour la population totale, pour les hommes et pour les femmes.

Le tableau 1.6.2.10 présente le nombre de ménages privés projeté pour chaque commune et pour chaque année, de 2021 à 2030.